

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS



Depuis 1997, ADEQUAT Deux-Sèvres est :
« Au cœur du développement
des entreprises »



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS



C
O
N
T
A
C
T

18, rue Jean-François Cail
Espace Mendès-France
79000 NIORT

Tel : 05 49 17 81 10
Fax: 05 49 17 81 11

ge79@adequat2sevres.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
De 9h à 18 h sans interruption

N° SIRET : 489 581 926 00016 Code APE : 7830 Z



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS



[Entreprise]



Pourquoi faire appel à
ADEQUAT Deux-Sèvres...



Comment fonctionne ADEQUAT Deux-Sèvres ?



**ADEQUAT Deux-Sèvres est un
Groupement d'Employeurs.**

Cette organisation innovante du travail permet de concilier flexibilité pour les entreprises et sécurité pour les salariés.

Le Groupement d'Employeurs embauche les salariés, puis les met à disposition des entreprises adhérentes en fonction de leurs besoins (surcroît d'activité, saisonnalité, temps partagé...).

**ADEQUAT Deux-Sèvres est
l'employeur des salariés.**

C'est donc lui qui paie les salaires.

Le groupement refacture la rémunération des salariés aux entreprises, majoré d'un montant destiné uniquement à couvrir le paiement des charges, des congés payés, des frais de contrats...

L'entreprise utilisatrice est responsable des conditions d'exécution du travail (durée du travail, hygiène, sécurité...).

NOTRE RÔLE : mettre à votre disposition des salariés qualifiés, de façon régulière ou occasionnelle ; vous simplifier les charges administratives ; en vous proposant des prix compétitifs.

Pourquoi rejoindre ADEQUAT Deux-Sèvres ?

► L'accès à des compétences professionnelles sans contraintes administratives

⇒ Le partage des compétences permet :

- de répondre à un surcroît d'activité,
- de bénéficier des compétences d'un ou plusieurs salariés
- sans contraintes administratives.

⇒ La relation de proximité

- Cette relation tripartite se développe au sein de notre territoire,
- permet ainsi de garder des salariés qualifiés et polyvalents.
- La proximité nous permet une réponse rapide à vos besoins.

⇒ ADEQUAT Deux-Sèvres :

- recherche les compétences dont vous avez besoin,
- gère les ressources humaines,
- suit les parcours professionnels,
- permet l'accès à la formation.

⇒ La solution en adéquation avec vos besoins

- Le savoir-faire de notre équipe dans votre secteur d'activité et vos métiers
- La mise en réseau des compétences et des besoins locaux

⇒ La souplesse adéquate

- Vous n'avez aucune démarche administrative à effectuer.
- Mise à disposition du(des) salarié(s) au gré de vos besoins.

L'Organisation ADEQUAT Deux-Sèvres

- * Vous adhérez à ADEQUAT Deux-Sèvres
- * Signature d'une convention et d'un contrat de mise à disposition
- * ADEQUAT Deux-Sèvres est l'employeur et fournit les Equipements de Protection Individuelle courants
- * Vous restez responsable de la sécurité, de l'hygiène et des conditions de travail (assurance responsabilité civile)
- * Chaque fin de semaine, vous faxez ou envoyez par courriel ou courrier le relevé d'heures du salarié
- * ADEQUAT Deux-Sèvres vous adresse la facture correspondante la semaine suivante.

SIMPLE, RAPIDE et EFFICACE

Liste non exhaustive des professions représentées chez ADEQUAT Deux-Sèvres :

Peintre
Peintre carrossier
Carreleur
Charpentier
Electricien
Plaquiste
Maçon
Menuisier
Plombier
Chauffagiste
Serrurier
Tailleur de pierre
Paysagiste
...

Educateur
Esthéticien
Coiffeur
Photographe
Animateur de centre de loisirs
...

Assistant administratif
Assistant de gestion
Assistant commercial
Assistant comptable
Comptable
...